



La Gazette

BULLETIN D'INFORMATION DE SAINT LAURENT DE CARNOLS

lundi : 14h-18h | mardi & jeudi : 8h30-12h | Tel : 04 66 82 78 39 | mairie@carnols.org

www.carnols.org | Saint Laurent de Carnols / Mairie - Officiel (Facebook officiel)





L'été revient...

...et répand son ciel étoilé !

Il était donc temps pour nous de vous proposer votre nouveau numéro de « La Gazette. »

La crise sanitaire devenant un peu moins prégnante sur notre quotidien, chacun essaie de retrouver ses marques et de rétablir le lien social.

Un été avec un ciel à peu près dégagé sur le plan sanitaire, mais restons vigilants car le virus ne prend pas de vacances lui et une résurgence de l'épidémie est toujours d'actualité !

Ce numéro est consacré principalement au budget, à l'avancement des différents projets communaux (et on peut dire que cela avance bien!), la vie de nos associations et les bonnes pratiques en cette période estivale.

La préparation du budget s'est faite dans un contexte toujours plus difficile. En effet, les dotations de l'État continuent de diminuer et les dépenses consacrées à l'énergie rencontrent, de la même façon que dans nos vies privées, une inflation galopante. Cependant, malgré cette situation et les investissements réalisés, nous avons encore une fois décidé de ne pas augmenter les impôts pour cette année, la gestion rigoureuse du budget communal nous le permettant !

Nous remercions également nos associations (ASL et Club Joyeux), mais également La Ferme du Gubernat (Estivales du Gub'), pour l'organisation des événements estivaux qui dynamisent la vie du village et permettent de créer des moments de convivialité et de partage !

A toutes et tous, le conseil municipal vous souhaite de passer un bel été, de bonnes vacances et peut-être aurons-nous l'occasion de nous croiser lors des différentes festivités !

BONNE LECTURE !

BUDGET 2022

Le conseil municipal s'est réuni au printemps 2022 afin de, et comme habituellement, procéder à l'approbation des comptes de l'année écoulée. En synthèse, l'exercice 2021 se clôture de la façon suivante :

- Le résultat de fonctionnement sur l'année est **excédentaire** pour un montant de **53 120 euros** ;
- Le résultat d'investissement sur l'année est **déficitaire** à un niveau de **18 200 euros**.

En tenant compte des excédents cumulés des exercices précédents :

- Un résultat de fonctionnement à fin 2021 est **excédentaire** pour un montant de **210 530 euros** ;
- Un résultat d'investissement à fin 2021 est **excédentaire** pour un montant de **43 216 euros**.

Les résultats excédentaires sont dus à une gestion rigoureuse des dépenses et à l'obtention de subventions conséquentes afin de réaliser nos investissements

L'étude du budget primitif 2022, fruit des travaux préparatoires menés par la commission des finances avec l'aide du secrétariat, a ensuite été présenté et soumis au vote du conseil municipal. En synthèse :

- Le budget général en fonctionnement s'équilibre à **492 979 euros** (y compris l'excédent reporté de l'exercice précédent) ;
- Le budget général d'investissement s'équilibre à hauteur de **643 167 euros**.

Comme vous pouvez le constater, ce budget prévisionnel 2022 est quelque peu conséquent comparativement aux années précédentes (et il en sera de même pour 2023) mais il intègre une partie des dépenses associées aux projets communaux réalisés, engagés ou à engager, à savoir :

- Une grosse partie des constructions associées au projet d'aménagement de la zone « Le Terrier » ;
- La construction de l'abri bus ;
- Les prévisions d'investissement pour les travaux d'entretien prévus ou non ;
- Etc.

En contrepartie des dépenses, en recettes le budget intègre :

- Une partie de l'emprunt nécessaire à la réalisation de l'investissement ;
- Les subventions spécifiques obtenues pour le projet d'investissement du projet d'aménagement ;
- Les dotations et subventions de l'État.

Enfin, le conseil municipal a décidé et voté de maintenir les taux d'impositions actuels, malgré la baisse constante des subventions de l'état ces dernières années. Pour rappel les taux sont les suivants :

- Foncier non bâti : **49,32 %**
- Taxe foncière : **13 % (concerne la part communale qui sur la feuille d'impôt est agrégé avec la part départementale)** ;
- Taxe d'habitation : Plus de vote du taux suite à la suppression, à terme, de cet impôt

Projet MAM & Constructions Communales

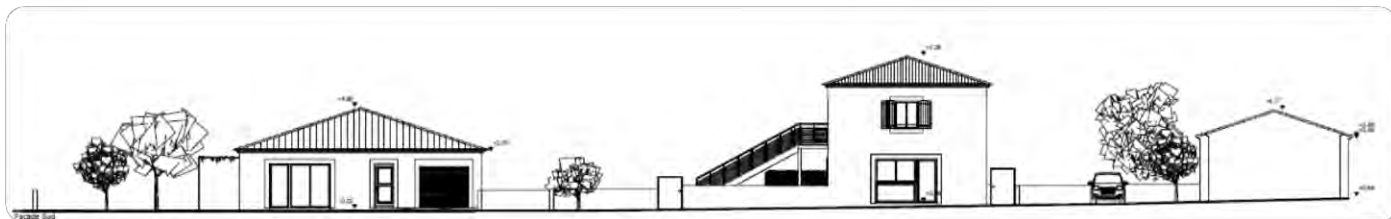
Des nouvelles des avancées du projet d'urbanisation de la zone Le Terrier !

Nous ne nous attarderons pas dans les détails, un numéro spécial est en préparation cet été et sortira au début de l'automne avec un point complet sur les marchés et le montage financier global.

Ce qu'il faut retenir depuis votre dernier numéro de la Gazette :

- Tous les dossiers soumis à avis des commissions (handicap, pompier, etc.) ont été présentés et ont reçu un avis favorable ;
- Les derniers dossiers de demande de subvention ont été montés et envoyés aux organismes associés ;
- Le montage financier avec les organismes bancaires est en cours de finalisation ;
- La phase PRO, avec notamment la remise des dossiers pour la consultation des entreprises, s'est achevée ;
- Les consultations publiques par lot et corps de métiers ont eu lieu en début de cet été. Un certain nombre de lot sont à affiner (négociation ou relance car jugés infructueux).

En conclusion, nous avons encore un peu de travail cet été pour finaliser le dossier et nous vous donnons rendez-vous cet automne pour une synthèse globale du projet via le numéro spécial.



PROJETS COMMUNAUX

PROJET D'ABRIBUS



Conformément à notre programme et comme annoncé au travers du dernier numéro de La Gazette, les travaux de l'abribus tant attendu ont débuté ! Et même plus car, comme vous avez pu le constater, ce dernier est terminé dans sa partie implantation et construction !

Il nous reste quelques travaux de marquage et de signalétique à réaliser mais ceux-ci devraient être faits pour le démarrage de l'année scolaire 2022-2023.

Un grand merci à la société SELLENS habitant notre village, pour la réalisation du gros œuvre, et notre employé Bruno, pour la finition en plaquettes de parement et son aspect pierres.

Subventionné à hauteur de 80%, le reste à charge pour la commune est d'environ 4000€ mais il permet de répondre à la demande de nos administrés et sécuriser encore un peu plus les manœuvres associées aux ramassages scolaires.

BIBLIOTHEQUE : l'ouverture est proche !

L'association (« La plume de Carnols ») qui se chargera de la gestion de la bibliothèque est née, les rayonnages (réalisés par nos employés municipaux) sont en place et accueillent les ouvrages triés et identifiés par les bénévoles.

Encore quelques semaines de patience, l'ouverture et l'accueil du public est pour bientôt !! Nous vous donnons rendez-vous pour l'inauguration le :

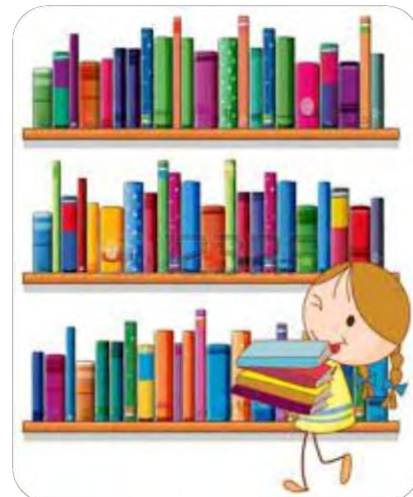
Vendredi 2 septembre 2022, à 16h30

Nous espérons vous voir nombreux ce jour-là, par reconnaissance aux bénévoles qui se sont engagés et dont l'inauguration est le fruit de leur investissement mais également après pour faire vivre ce lieu synonyme de culture, d'échanges et de rencontres.

Une question ? Un don ? Une aide à apporter ?

Vous pouvez toujours les joindre par mail (bibliostlaurent@orange.fr) ou via la page Facebook de l'association ([La plume de Carnols](#)).

A très vite !



Le Petit Marché



Votre Marché évolue !

Depuis le 7 juillet, Patrick est devenu notre nouveau primeur. En effet, Justine, présente depuis la création du marché, ayant dû arrêter St Laurent pour des raisons de personnel sur ses autres marchés.

Enfin, nous vous informons qu'à partir du 21 juillet, le petit marché déménage sur la place de l'amitié afin de lui offrir un peu d'ombrage et un aspect plus cosy et convivial !

A très vite !!

Le Coin des Associations



Pour cette gazette estivale, focus sur l'ASL !

Notre association qui s'engage dans l'animation et la dynamisation du village, s'attèle à l'organisation d'événements dédiés aux moments de convivialité et de partage !

Au programme : vides grenier, soirées à thèmes, fête des voisins, chasse à l'œuf ou halloween pour les plus jeunes, participation au Noël des enfants organisé par la commune, etc.

Sans oublier l'organisation de la fête votive (qui mérite bien une page pleine, voir ci-contre !).

Le bureau, présidé par Fabien, est composé de 9 personnes et régulièrement épaulé par des bénévoles pour la préparation et l'organisation des événements.

La commune soutient les actions de l'ASL (au travers de subventions ou aides matérielles) mais les aides et les bras ne sont jamais de trop. Donc, si vous avez un peu de temps et vous souhaitez vous engager, n'hésitez pas et rapprochez-vous des membres de cette sympathique équipe !



Premier Plan : Sébastien / Christelle / Adrien / Camille / Priscillia

Arrière-Plan : Justin (et Lucien) / Fabien et Benoît

Vous pouvez les suivre ou les contacter via les moyens suivants :

Page Facebook : Tapez «[@Animationsaintlaurent](#)» dans la barre de recherche

Mail : animation.saintlaurent30@gmail.com

l'ASL organise

FÊTE DE ST LAURENT DE CARNOLS

**5 & 6
AOÛT
2022**

TROPICAL PARTY



PROGRAMME :

vendredi :
concours de pétanque - 14h30
buvette / grillades / DJ Alan - 19h

samedi :
concours de pétanque - 14h30
buvette/ grillades / batoufada peyroise - 19h
DJ Alan - 21h

DRESS CODE :

Chapeau de paille / robe ou chemise à fleurs

Fête Nationale

Cette année encore, l'organisation des festivités du 14 juillet a été confiée au Club Joyeux !

Malgré la chaleur et la reprise épidémique, c'est tout de même une centaine de personnes qui s'est retrouvée pour célébrer d'une seule voix l'armistice du 14 juillet 1789.

Ce moment de partage, débuté par la lecture du discours par monsieur le maire, s'est poursuivi par un apéritif et toute l'assemblée s'est ensuite attablée pour déguster la traditionnelle paëlla préparée par Nadine. Cette soirée s'est ensuite achevée par le bal et les danses, animés par notre habituel DJ engagé par la mairie pour l'occasion.

Merci à tous pour votre participation !



INFOS

LES NOUNOUS DE SAINT LAURENT : Coordonnées et Dispos !

Nos 3 Assistantes Maternelles, présentes sur le village, vous proposent une offre de service pour s'occuper de vos petits bouts de choux. Ci-dessous, leur coordonnées et les disponibilités de place à ce jour.

Madame DUCLAP Christine / 53 impasse des abeilles

Tel : 06.98.33.96.50

Madame BRUGUIER Laurence / 320, route de Goudargues

Tel : 06.64.92.84.78

Madame SILLIAU Sabrina / 27 ter route de la Careyrasse

Tel : 06.72.36.00.27

Pas de places disponibles

Pas de places disponibles

Pas de places disponibles

ORDURES MENAGERES

Depuis le 1^{er} juin (et jusqu'au 1^{er} octobre) le ramassage des ordures ménagères (sacs noirs) s'effectue deux fois par semaine, à savoir, le mardi et le vendredi matin.

Nous rappelons que vous devez déposer impérativement vos sacs noirs dans un container individuel, sorti la veille du ramassage, et que vous devez le rentrer dès le ramassage effectué.

Le ramassage du tri sélectif (sacs jaunes) reste le jeudi matin des semaines paires de votre calendrier (21 juillet, 4 & 18 août, 1, 15 & 29 septembre).

Nuisances Sonores

Suite à quelques dérives constatées, une (énième) piqure de rappel s'impose. Pour rappel, les nuisances sonores liées aux bruits de comportement peuvent être sanctionnées dès lors qu'elles troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit.



L'utilisation de tondeuse, taille-haies, tronçonneuse ou tout autre engin bruyant est réglementée et doit se limiter aux jours et horaires suivants :

- Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h
- Samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

A noter également que les règles concernant les nuisances sonores s'appliquent également aux travaux intérieurs (perforateurs, ponceuse, etc.) susceptibles d'être sources de conflits !

Enfin et pour rappel, le brûlage des déchets verts est toujours interdit ! Merci d'utiliser la déchetterie à votre disposition !

Prévention Feux de Forêt : Attention Vigilance !!

Le Gard et de façon générale le sud de la France est en situation critique vis-à-vis des risques de feux de forêt, compte tenu notamment de la météo et de la sécheresse associée.

Par des gestes simples, il est possible de réduire considérablement le risque de départ de feu de végétation : en ne stockant pas de combustibles près des habitations, en n'utilisant pas d'outils susceptibles de provoquer des étincelles à proximité des végétaux surtout quand ils sont secs, en ne fumant pas à proximité de zone de nature comme les friches ou les champs, en ne jetant pas ses mégots au sol.

En conclusion : pas de barbecue non sécurisé (et pas de barbecue du tout en zone soumise à risque de feu et jusqu'à 200m du massif de la Valbonne), pas de travaux à risque d'étincelles (tronçonnage métaux, débroussailleuse, etc.) sans vérification et sans mise en place de sécurisation, pas d'utilisation d'artifices ou équivalent (surtout en cas de mistral) et pas de jet sauvage de mégots...

Merci à tous pour votre attitude responsable !



CANICULE

La canicule est un phénomène estival, bien d'actualité en cette année 2022 !

On parle de canicule quand les températures sont élevées, qu'elles ne redescendent pas la nuit et que cela dure au moins trois jours.

L'exposition aux fortes chaleurs présente un risque important pour la santé qui peut entraîner

- De la fatigue ;
- Des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur.

La pollution de l'air et l'humidité aggravent les effets liés à la chaleur.

Certaines populations sont plus à risque. Il s'agit des personnes âgées, des personnes malades sous traitement médical ou en situation de handicap, des femmes enceintes, des enfants et des nourrissons.



L'exposition à de fortes chaleurs constitue une agression pour l'organisme. **Tout le monde est concerné**, les jeunes comme les moins jeunes, les personnes atteintes de maladies chroniques ou en bonne santé !

Parmi les signes qui ne trompent pas : crampes, fatigue, maux de tête, fièvre élevée, vertiges, nausées...

Que vous soyez à risque, ou non, face à la canicule, il est important d'adopter des gestes simples comme **boire de l'eau régulièrement**, éviter les efforts physiques ou encore de boire de l'alcool.

En cas de difficultés (vous-même ou constatée), n'hésitez pas à contacter Anne BARRAL (06.89.29.70.73).

En cas de détresse contactez directement les services de secours habituels (112 / 15 / 18)



La plateforme téléphonique, CANICULE INFO SERVICE est activée dès le premier épisode de chaleur et vous informe tous les jours de 9h à 19h :

0800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)

LA TRIBUNE : VOS PROJETS !

C'est nouveau ! C'est déco !

Christine VETTORI vient de créer son entreprise *Lyobougie*.

Des bougies artisanales, 100% végétales et très parfumées, fabriquées à base de cire végétale avec des parfums de Grasse plutôt gourmands !!

En attendant que Christine revienne sur notre petit marché, vous pouvez la contacter via son adresse mail : lyobougie@gmail.com.



Humanitaire : L'Europ'Raid, c'est bientôt le grand départ !!

Nous vous en avons longuement parlé dans le premier numéro de La Gazette, après un report dû aux conditions sanitaires, l'heure du grand départ arrive pour Emilie, Hugo et Maëlys !

En effet, le jeudi 28 juillet, l'équipe de Bagnols Raid partira pour son voyage humanitaire et les membres ont décidé de partir de St Laurent de Carnols.

Ils seront donc présents à partir de 10h30 sur la **Place de l'Amitié** lors de notre marché afin de présenter la voiture terminée. Nous vous attendons nombreux pour les encourager !

EUROP.RAID



En attendant ce départ, Maelys Gas a embarqué mardi 6 juillet et cela jusqu'au 25 juillet avec 4 autres étudiantes en pharmacie pour le Togo.

Elles font toutes les 5 parties de l'association Pharma Huma de Montpellier et sont allées à Lobé pour amener des médicaments et rénover un dispensaire (peinture ...).

La tribune est votre espace !

Si vous souhaitez faire connaître votre activité contactez-nous ou rapprochez-vous de nous !

Un petit descriptif accompagné d'une photo représentative et hop c'est bouclé !

En plus c'est gratuit, alors n'hésitez pas !!!

La commune s'engage et vous incite à marcher !

Associée à une campagne nationale de prévention, la marche est une véritable alliée santé, praticable facilement et régulièrement. Qu'elle prenne la forme d'une randonnée en montagne, d'une marche sportive ou d'une simple promenade urbaine, elle ne présente que des bénéfices !

Alors n'hésitez pas ! Marchez !!

Toute l'utilité de la marche



Cerveau : 2 heures de marche par semaine suffisent pour faire baisser la probabilité d'AVC de 30 %.

Mémoire : Marcher 40 minutes 3 fois par semaine protège la partie du cerveau associée à la planification et la mémoire.

Moral : Marcher 30 minutes par jour peut faire baisser de 36 % les symptômes d'un état dépressif.

Santé : Faire 3500 pas par jour diminue le risque de diabète de 29 %.

Espérance de vie : 75 minutes de marche soutenue par semaine peut prolonger l'espérance de vie de près de 2 ans.

(Sur)Poids : 1 heure de marche par jour diminue le risque d'obésité de 50 %.

Cœur : Marcher 30-60 minutes la plupart des jours de la semaine fait baisser drastiquement le risque de problème cardiaque.

Os : 4 heures de marche par semaine peut diminuer le risque de fracture de la hanche de plus de 43 %.

Simplicité déconcertante, efficacité surprenante et preuves scientifiques étayées étude après étude : la pratique de la marche quelques minutes par jour peut transformer votre santé, votre corps et votre esprit.

Il est temps de se mettre à marcher !

Nous vous informons également que les cours de pilates/stretching, très efficaces en association avec la marche, reprendront le 12 septembre à 18h30, comme d'habitude à la salle polyvalente.

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter Anne au 06.89.29.70.73